

Le collège Sport Nature de La Chapelle en Vercors

La Section Biathlon



La Chapelle en Vercors :

800 habitants. Cadre rural. Atitude 945m. Valence 50kms. Grenoble 60kms. Die 40kms. Romans 45kms. Villard de Lans 30kms.

Le Collège (v 2019/2020) :

Construit en 1982. Internat, Self, Foyer, CDI et mini-stade type « City » en intra-muros.

Gymnase type C, plateau sportif et piste d'athlétisme attenants au collège. Parcours Vtt et Course d'Orientation disponibles départ collège. Terrains en herbe à 10mn de marche.

226 élèves. 117 internes (53 filles/64 garçons). 97 demi-pensionnaires. 12 externes.

2 classes sur chacun des niveaux 6eme, 5eme, 4eme et 3eme. Effectifs compris entre 28 et 30 élèves par classe.

Recrutement des élèves hors secteur géographique sur dossier scolaire, entretien oraux et tests physiques (aisance escalade, test d'endurance cooper, maniabilité Vtt).

Les matières enseignées :

Le collège de La Chapelle en Vercors permet aux élèves de suivre une scolarité tout à fait classique avec un Diplôme National du Brevet strictement identique à celui de tout autre établissement français.

Les matières enseignées au collège sont les suivantes : allemand, anglais, arts plastiques, éducation musicale, éducation physique et sportive, français, italien, mathématiques, histoire géographie, latin, technologie, physique chimie, sciences et vie de la terre.

Des heures d'aide aux devoirs viennent accompagner les élèves en difficulté.

Davantage de pratiques physiques : la spécificité du collège .

L'emploi du temps hebdomadaire de l'Education Nationale prévoit au collège un certain nombre d'EPS en fonction des niveaux de classe.

En 6eme, 4h d'EPS.

En 5eme, 4eme et 3eme, 3h d'EPS.

Le collège Sport Nature de La Chapelle en Vercors propose de façon hebdomadaire:

En 6^{ème} et 5^{ème} : 3 heures d' EPS + 3 heures d'Activités Physiques de Pleine Nature.

En 4^{ème} et 3^{ème} : 2 heures d' EPS + 3 heures d'Activités Physiques de Pleine Nature.

Les heures d'EPS sont dispensées par groupe classe entière (28 à 30 élèves) tandis que les heures d'APPN s'organisent en plus petits groupes de travail (15 élèves ± 1).

Les APPN c'est quoi ?

Ce sont les **Activités Physiques de Pleine Nature**. **Les APPN sont proposées les matins**. Ainsi, le mardi matin les 4eme ont APPN, le mercredi matin se sont les 3eme, le jeudi matin les 5eme et le vendredi matin les 6eme.

Durant ces matinées les 2 classes d'un même niveau travaillent au même moment par petits groupes. Ainsi 2 classes de 30 élèves vont composer 4 groupes de 15 sportif(ve)s qui vont se voir proposer à tou(te)s les 4 activités suivantes (APPN) durant leur scolarité collège: Course d'Orientation, Escalade, Equitation, Vtt (en 6eme et le 1^{er} trimestre 5eme, les élèves appréhendent les 4 activités pour se spécialiser davantage en 4eme-3eme).

En hiver, du 1^{er} janvier au 1^{er} mars ces activités (CO, Escalade, Equitation et Vtt) sont transformées en ski alpin sur 1 créneau toujours le matin de 4h.

Les activités proposées en EPS :

Les élèves d'une classe pratiquent l'EPS une fois par semaine.

En 6eme: Demi-Fond , Badminton, Vitesse-Relais, Cirque, Boxe, Gymnastique.

Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Ski de Fond.

En 5eme : Demi-Fond, Handball, Vitesse-Relais, Volley.

Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Ski de Fond.

En 4eme et 3eme: Approfondissement des activités proposées en EPS en 6eme-5eme.

Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Ski de Fond.

QUID des sections ?

Les élèves appartenant aux Sections ont passés les tests d'entrée comme les autres élèves. De la même façon ils participent tout à fait normalement au cours d'EPS de la semaine.

La différence se situe au moment où est proposé le cours d'APPN. Au lieu de participer au cours d'APPN, les élèves des Sections reçoivent un enseignement propre à leur pratique : biathlon ou équitation.

La Section BIATHLON :

QUEL QUE SOIT VOTRE CLUB DE SKI NORDIQUE D'APPARTENANCE, IL VOUS EST POSSIBLE D'INTEGRER LA SECTION BIATHLON DU COLLEGE SPORT NATURE.

Objet :

Permettre aux élèves de bénéficier d'une pratique approfondie du ski et des disciplines associées (biathlon) tout en suivant une scolarité normale.

Bénéficiaires, conditions d'entrée :

L'accès à la section biathlon se fait à partir de la classe de 5eme. Pour entrer dans la section biathlon il faut être licencié(e) à la Fédération Française de Ski (club) et avoir réalisé(e) au moins une compétition afin d'être répertorié(e) sur la « Liste Fédérale Régionale » pour validation d'un niveau minimum requis.

L'encadrement :

L'encadrement est assuré par les intervenants extérieurs qualifiés (Diplômé d'État) et par les enseignants EPS.

Le transport des élèves :

Le minibus mis à disposition pour la section Biathlon par le Comité des Sports de Neige de la Drôme permettra de véhiculer les élèves sur les sites d'entraînements (il y a 8 places élèves dans le minibus).

Candidature :

Le dossier de candidature Section Sportive Biathlon 2020 est disponible parmi les pièces jointes dans le dossier de candidature au collège.

L'inscription définitive en section se fera en même temps que le dossier d'inscription au collège.

Les obligations des élèves :

Les élèves de la section devront respecter le règlement intérieur et satisfaire aux obligations de suivi médical (certificat médical disponible parmi les pièces jointes).

Des orientations possibles en fin de 3eme :

Pôle Espoir Villard de Lans <https://jean-prevost.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Lycée Argouges <https://argouges.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Lycée La Motte Servolex <http://reinach.fr/portailepl/skieurs-de-haut-niveau/>

Lycée du Diois Section Sport Nature Die <http://www.ac-grenoble.fr/lycee/diois/>

Collège Sport Nature
La Chapelle en Vercors

Section Sportive Scolaire BIATHLON



Section
BIATHLON
La Chapelle en Vercors

A partir de la 5ème



9h-12h

*Journée Portes Ouvertes
Samedi 14 mars 2020*

14h-16h



Contacter le collège pour plus d'informations



Collège Sport Nature
75 impasse du Collège
26420 La Chapelle en Vercors
Tel : 04 75 48 20 35
Fax : 04 75 48 15 91
ce.0260004n@ac-grenoble.fr

